

Le b a ba de la démocratisation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 729

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jeanne Hersch et l'école unique

Le comité de la Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS) n'est pas encore revenu du contre-pied par lequel Jeanne Hersch l'a surpris. Elle était l'invitée de la «journée culturelle»; à la veille du débat sur la réforme scolaire, on attendait d'elle une prise de position élitiste sur la nécessité d'une sélection précoce des meilleures intelligences dans la société d'aujourd'hui.

C'était tout ignorer des convictions et des travaux antérieurs de Jeanne Hersch (un philosophe préside pourtant la SVMS!). Si un jour des ultra-conservateurs, défenseurs de l'isolationnisme suisse face à l'Europe invitent Jeanne Hersch, ils auront une surprise identique.

En avril 1961, quelques socialistes romands s'étaient réunis à Yverdon, sous la présidence de Camille Brandt, pour une journée d'étude sur les problèmes de l'enseignement. Jeanne Hersch y présenta ses thèses sur «l'école unique». Oui, l'école unique, où les premiers niveaux ne sauraient être introduits avant douze ans! Sa communication a été publiée dans l'excellente revue «Le socialisme démocratique» de M. Berenstein, avec un dévouement jamais las, portait à bout de bras (N° 16, nouvelle série, avril-juin 1961).

Nous publions ci-dessous les thèses centrales de Jeanne Hersch, qui portent sur les problèmes concrets de l'orientation.

A. G.

Le b a ba de la démocratisation

Après des développements sur des questions plus générales, ouverture sociale et adaptation au monde moderne, Jeanne Hersch en vient donc au vif du sujet (le titre de sa contribution: «Les besoins du monde moderne et l'école unique»): (...). Actuellement, presque partout, les enfants qui

ont suivi l'école primaire jusqu'à 11 ans sont automatiquement séparés en deux catégories: ceux que leurs familles destinent aux études supérieures suivent la filière secondaire, tandis que ceux qui cesseront d'aller en classe dès la fin de la scolarité obligatoire restent à l'école primaire, dans des classes décapitées de leurs élèves les plus développés ou les plus intelligents.

Certes, l'opinion des maîtres et les dons des enfants jouent un certain rôle lors de ce choix, dans la mesure où choix il y a, et il est sans doute assez rare qu'un enfant exceptionnellement doué ne soit pas orienté vers les études secondaires. Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de sauvegarder seulement d'éventuels génies: il s'agit de ne permettre aucun gaspillage de bonnes intelligences moyennes. Or, dans le système actuel, sauf exceptions, le passage des enfants reste à peu près déterminé par leur appartenance sociale: il est bien plus simple de suivre la routine, de laisser l'enfant à l'école primaire et de l'amener au plus vite à un gagne-pain.

DEUX CONDITIONS

La démocratisation effective des études dépend, à mon avis, de façon décisive de deux conditions:

a) l'organisation d'une classe spéciale d'orientation pour tous les élèves, suivie d'une classe de vérification et de correction possible du choix d'abord réalisé; b) ces classes d'orientation ne doivent pas commencer trop tôt, et jamais en principe avant que l'enfant ait atteint l'âge de 12 ans révolus.

Ces deux points me paraissent essentiels, et je voudrais expliquer pourquoi. D'abord, seule une «école d'orientation» peut amener effectivement tous les parents, à un moment déterminé, à prendre conscience du choix, décisif pour l'avenir de leur enfant, qu'ils ont à faire — alors qu'aujourd'hui nombre d'entre eux laissent jouer la routine comme une fatalité. Ensuite, seule une «école d'orientation» peut valoriser également les diverses options, intellectuelles, semi-intellectuelles ou manuelles, offertes aux enfants, de

façon à abolir enfin l'impression de «sélection de l'élite» et de «laissés pour compte» qui accompagne encore aujourd'hui l'entrée à l'école secondaire ou le maintien dans les classes primaires. Enfin, seule une «école d'orientation» permettant à tous les élèves de s'essayer effectivement à des activités très diverses, donne certaines chances d'obtenir un choix correspondant à des dons personnels réels.

Quant à l'âge, il est bien évident que si le choix s'opère de façon prématurée, c'est le milieu familial qui en sera le facteur décisif. Au contraire, au fur et à mesure qu'un enfant affirme sa personnalité, qu'il peut se développer seul par la lecture, l'inégalité familiale s'estompe tandis que s'affirme l'inégalité ou la diversité des dons personnels. Une orientation prématurée reste forcément une orientation socialement prédéterminée. Plus tard, le même handicap persiste, mais il s'atténue, et il devient possible aux orientateurs d'en tenir compte et de le compenser par des épreuves appropriées.

Objections. La principale objection explicite des adversaires de l'école unique et des classes d'orientation concerne le niveau et le rythme du travail scolaire. Constatant le niveau actuel, déjà très bas, des élèves, et le retard de deux ans environ des écoles romandes, par exemple sur celles de France, ils affirment que les classes d'orientation, peuplées d'élèves faibles et peu développés, entraîneront un retard supplémentaire pour les élèves doués, destinés aux études supérieures. Et tous leurs efforts tendent à supprimer, malgré diverses concessions, ce «tronc commun», ces classes d'orientation qui constituent à mes yeux le centre vital et vraiment efficace de la réforme.

DES ANNÉES VIVIFIANTES

Il faut, à mon avis, leur répondre. Les classes d'orientation, si elles sont dirigées par l'élite des maîtres et des maîtresses, ne seront nullement des années perdues. Au contraire, elles seront vivifiantes, sources d'expériences, d'inventions, de

recherches actives, tant pour les méthodes pédagogiques des maîtres que pour les élèves. Ceux-ci, en outre, garderont certainement un souvenir vif de ces mois au cours desquels ils auront eu contact avec des disciplines que, par la suite, ils ne pratiqueront pas, ce qui atténuera pour eux le cloisonnement des compétences modernes. Ensuite, la période de tâtonnement ne doit nullement se prolonger pour tous les enfants, et la réforme ne tend pas à sacrifier les meilleurs — au contraire. Voici ce qu'en disait André Oltramare: «Au bout de quelques semaines..., les maîtres pourront déjà juger les aptitudes scolaires de leurs élèves dans les branches caractéristiques d'une section. On les répartira en trois groupes, les bons, les suffisants et les insuffisants. Les bons seront réunis dans une ou deux classes parallèles pour avancer à un rythme plus rapide. Les insuffisants seront soumis à l'examen détaillé des assistants de

la direction, qui s'efforceront de trouver dans quelles branches ils donnent des résultats meilleurs; ils leur suggéreront divers essais dans les domaines techniques, artistiques ou manuels...»

La vérité, c'est que les adversaires de l'école unique se déclarent tous pour la «démocratisation des études» sans accepter réellement les *nouvelles tâches* que celle-ci impose, les *nouveaux problèmes* qu'elle soulève.

Et Jeanne Hersch de conclure en énumérant les «*aménagements considérables, coûteux, aussi indispensables à la défense du pays et de sa démocratie que l'armement pour lequel sont consentis bien d'autres sacrifices*» qui permettront que la réforme aboutisse: *des classes d'orientation aux effectifs faibles, des maîtres nombreux et choisis pour leur «sens humain», une revalorisation du métier d'enseignant, des formules de travail à mi-temps (enseignement et recherche).*

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Colonel fasciste et suisse

Au fait, avez-vous lu Cantini: *Le Colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*?

Les livres, les articles de Cantini présentent deux intérêts distincts: d'une part, par ce qu'ils disent, et souvent par ce qu'ils révèlent; et d'un autre côté, par les difficultés que l'auteur a rencontrées pour se documenter; par la manifeste mauvaise volonté, par le peu d'empressement tout au moins, auquel il s'est heurté, notamment de la part des instances plus ou moins officielles, qui auraient pu lui donner accès aux archives. Comme si on ne tenait pas tellement à ce que la lumière soit faite sur un passé semble-t-il très brûlant! A quoi s'ajoute le fait que Cantini n'est pas professeur à l'Université; qu'il n'est même pas «docteur»; qu'il n'est même pas «licencié» — et ça aussi, c'est intéressant — qu'en un mot, de toute évidence, il n'a pas droit à la

parole. Or ce droit qu'il n'a pas, il le prend. Voilà un scandale qui crie contre le Ciel!

Arthur Fonjallaz, né en 1875 à Cully, contemporain par conséquent d'un homme comme Edmond Gilliard — au moins autant que Victor Hugo, le Bon Dieu a le goût des antithèses! — embrasse la carrière militaire, devient instructeur, colonel à 45 ans, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Puis en 1923, à la suite entre autres d'une «affaire» bien oubliée aujourd'hui, qui mit aux prises un certain colonel Bornand et un pasteur du nom d'Estoppey, il donne sa démission, milite un temps dans le parti agrarien, puis dans la *Heimatwehr*, organisation d'extrême-droite, et fonde enfin en 1933 la «Fédération fasciste suisse». Dans le même temps, le père d'un de mes camarades, collégien fort sympathique et brillant premier de classe, construisait à Lausanne la *Casa d'Italia*, au bas du Valentin (devenue par la suite le *Circolo Italiano*) — et que l'Italien Primo Carnera devenait champion du monde de boxe toutes catégories en assommant l'Américain Sharkey, alors que l'Allemand Schmeling, l'espoir de Hitler, se faisait abat-

tre de son côté par un Juif du nom de Max Baer (pauvre Allemagne!), avant d'être définitivement éliminé par un Nègre, l'inoubliable Joe Louis!

La *Fédération* n'aura aucun succès. En janvier 1940, Fonjallaz se verra condamné à trois ans de prison pour service de renseignements militaires et politiques, et il mourra misérablement en 1942.

Chemin faisant, nous lisons quelques documents intéressants — même en 1984! Par exemple cet article paru dans *La Liberté syndicale* du 23 octobre 1936 (cité en note, p. 203), dû à la plume d'un certain *Henri Berra*, encore actif jusque tout récemment, paraît-il, sur la scène politique genevoise: «Mussolini! Franco!... ce sont là des hommes qui défendent la civilisation humaine et l'Europe contre les assauts de la barbarie asiatique et l'offensive des Sans-Dieu... C'est parce que de tels chefs existent et agissent que l'Europe ne sombrera pas dans l'anarchie et le désordre.»

En ce qui concerne Fonjallaz lui-même, Cantini est un homme honnête, qui fait de son «héros» un portrait nuancé, si bien que je me défends mal d'éprouver pour lui une sorte de sympathie (Cantini l'a-t-il éprouvée?): du moins sincère, et du moins *désintéressé*, il se ruina complètement dans son entreprise, y laissant sa fortune personnelle, qui était respectable — et s'il se livra à l'espionnage, il semble bien que ce ne fut pas au détriment de la Suisse, et pas non plus sans l'encouragement et la caution de tel ou tel de nos concitoyens très estimés, le colonel Masson par exemple. Lisez Cantini!

J. C.

ONU

Entre petits...

Le Prince Hans Adam, du Liechtenstein, interrogé par la «*Schweizerische Handelszeitung*», n'a pas exclu l'éventualité que la Principauté entre aux Nations Unies avant la Suisse. Le journal zurichois ajoute: «Et le Liechtenstein pourrait se charger de la représentation des intérêts suisses.» (15.3.84)